En Canada, nous avons eu d'abord les Frères des Ecoles chrétiennes, et aujourd'hui tout le monde d'un bout du pays à l'autre demande des Frères de ces admirables écoles pour instruire la jeunesse; maintenant on commence à apprécier l'ordre religieux dont nous entretenons nos lecteurs. Quel bien n'ont ils pas fait déjà dans leurs différentes missions, surtout à cette jeunesse, engagée aux chantiers à bois sur l'Ottawa, dans le Haut-Canada et ailleurs? On sait les dangers auxquels sont exposés ces jeunes gens abandonnés à eux-mêmes, s'usant dans la dissipation et la débauche, au lieu de former de bons citoyens. Eh bien! les RR. PP. Oblats veulent instruire ces jeunes gens, ils veulent les guider, les former à des habitudes de vertu, d'ordre, d'économie, les sauver du naufrage; mais pour accomplir ces choses là et beaucoup d'autres, il leur faut des moyens et la sanction publique.

Durant la dernière session, la Chambre d'Assemblée passa un *Bill*, à la suggestion de quelques compatriotes, pour incorporer les Oblats. Ce *Bill* fut rejeté par le Conseil; sur lui doit retomber la responsabilité. Le *Journal de Québec* à propos de ce rejet, a fait la juste remarque suivante :—

"C'est l'esprit philosophique qui a donné le coup de pied aux œuvres du christianisme dans cette circonstance. Mais demandez à ces philosophes, à ces humanitaires qui répudient tout ce qui sent la foi, s'ils iront dans les chantiers prendre la place des missionnaires, s'ils iront, comme eux, affronter le froid, la faim et la soif, uniquement dans le but de faire de bons citoyens pour le ciel et pour la patrie à laquelle il se disent si dévoués! Non, mais ils détruiront!..."

Nous espérons qu'à la prochaine session, on reviendra à la charge avec cette excellente mesure, et qu'il y aura dans l'opinion publique assez de force d'expression et de sympathie à ce sujet pour persuader au Conseil la passation de la loi d'incorporation des Oblats. Nous aurons lors de la réunion des Chambres occasion de revenir là-dessus.

En attendant, voici un passage d'une lettre adressée au *Journal de Québec*, qui peut intéresser nos lecteurs et leur donner quelque informations utiles sur l'ordre des Oblats :—

Vous signaliez dernièrement, Mr. l'Editeur, un fait bien remarquable.... c'est que cette année, pour la première fois, les jeunes gens des cages ne paraissent pas sur les listes des ivrognes tapageurs et vagabonds, ramassés par la police dans les rues de Québec....c'est dû comme vous le disiez, au travail et aux soucis des prêtres qui parcourent les différents chantiers pendant l'hiver.... Ces prêtres sont deux Canadiens Oblats de Marie Immaculée, —pour se consacrer à cette œuvre si pénible et si dangereuse même, ils ont, le premier M. Dérocher, renoncé à la belle cure de St. Mathais, l'autre, le Père Bourassa, à une belle fortune et un plus bel avenir dans le monde, car son père qui n'a qu'un autre enfant est un des plus riches habitants canadiens (sa paroisse est l'Acadie) du district de Montréal. Dans ces jours de froid égoïsme, il me semble que l'œil comme le cœur aiment à se reposer sur de pareils hommes, à les voir se dépouiller de tout, renonçant à toutes les jouissances pour aller travailler au bonheur de leurs semblables.... Il me semble qu'un pareil sujet mériterait d'être traité par une plume canadienne aussi éminemment chrétienne que la vôtre. Ces deux hommes appartiennent à une société dont chaque membre est rempli du même dévouement, du meme amour pour ses semblables.

Et cette société d'hommes ainsi dévoués au bonheur de leurs frères, la législature canadienne leur a refusé une charte; et ce sont des canadiens qui se sont signalés par le triste courage, et les paroles hautains et dédaigneuses avec lesquelles ils ont été repoussés! S'ils étaient incorporés, ils auraient plus de moyens pécuniaires, et d'autres ressources, et alors au lieu de deux ce serait neuf missionnaires qui seraient dévoués à cette bonne œuvre,—et ce ne serait pas trop—3 pour les visiter dans les chantiers, 3 pour les soutenir dans leurs bonnes résolutions à la Pointe à Plouf où ils font un séjour plus ou moins long, et trois pour les surveiller à Québec, les accompagner lorsqu'ils reçoivent leur salaire les empêcher de le prodiguer, en le leur faisaint tout de suite placer dans une banque d'épargne. Alors le salaire de ces 5 mille jeunes gens serait conservé, au lieu de passer dans les auberges et les lieux de débauches, comme ça été le cas jusqu'à ce moment. Ces 5000 jeunes gens, au lieu de périr misérablement dans la fange, s'établiraient honorablement, et le pays comme la religion les compteraient bientôt au nombre de ses gloires tandis qu'aujourd'hui ils en sont l'opprobre.

Les journaux anglais annoncent l'arrivée en ville d'un nain célèbre, le général Tom Thomb, que nous avons cru d'abord être le célèbre Tom pouce qui est dernièrement revenu d'Europe dans le *Cambria*, après avoir fait l'admiration de Paris et de Londres et avoir été présenté aux différentes cours, etc. Après information, nous devons dire que ce fameux général, ce grand homme ou plutôt cet infiniment petit homme, n'est pas arrivé à Montréal, mais est en ce moment à New-York où le peuple se porte en foule pour le voir. Celui qui s'appelle ainsi, qui est maintenant en ville est bien un nain, mais pas le général Tom Thomb.

Nous voyons par les procédés de la corporation de cette ville, qu'un rapport vient d'être adopté, concernant une nouvelle machine hydraulique pour fournir de l'eau à la cité. Un premium de £100 doit être donné à celui qui fournira le meilleur plan pour élever l'eau du canal de Lachine ou d'ailleurs, et la faire parvenir à un réservoir près de la montagne, soit par une machine à vapeur ou par un pouvoir d'eau. Le plan doit contenir un dessin de machines complètes et indiquer la meilleure localité pour placer ces machines et ce réservoir et être accompagné d'une estimation de la dépense. Le conseil de ville se réserve le droit de ne pas employer, pour l'exécution des ouvrages, la personne à qui sera donné ce premium. L'époque pour recevoir ces plans, devis, dessins, etc., s'étend d'aujourd'hui au 15 juillet prochain.

Nous croyons que la corporation ne pouvait mieux faire en cette matière que de prendre diverses opinions de gens de l'art. Cette question de savoir quel est le meilleur moyen de fournir l'eau à la ville est une question toute scientifique, digne des plus grandes recherches et des plus profonds calculs de la profession, il est bien important pour la ville avant de s'engager dans une entreprise aussi sérieuse de prendre toutes les précautions pour qu'elle soit exécutée aussi avantageusement que possible.

Montréal a bien l'air d'une ville à louer. La quantité de maison à louer est immense; vous ne faites pas un pas sans rencontrer les avis placardés. La conséquence est une baisse dans le prix des loyers.

La température à Montréal est devenue plus douce depuis la chute de neige de samedi; les rues sont encore encombrées.

Les journaux de Québec nous disent qu'il es tombé en cette ville et dans les campagnes environnantes, samedi le 27 février, la plus grande quantité de neige qui soit tombée cet hiver. En quelques endroits il y en avait 5 à 6 pieds.

Le theatre royal.—Nous avons visité avec beaucoup de plaisir, ces jours passés, l'intérieur du théatre qu'a fait bâtir notre entreprenant compatriotes Moses J. Hays, écr., sur le quarré Dalhousie.

C'est un édifice magnifique qui fait honneur à ceux qui l'ont construit et qui sera un nouvel ornement pour notre capitale. La division de l'intérieur est parfaite, la salle de spectacle spacieuse, et bien aérée. Il y a trois rangs de loges ou galleries, et le parterre. La scène est vaste et déjà remplie de toutes les choses nécessaires à la représentation dramatique. On nous dit qu'une troupe d'acteurs américains a déjà loué et que le nouveau théatre sera inauguré vers le 1er. juillet prochain.

Tentative d'assassinat. — Un nommé James Carroll a été arrêté et amené devant la police, samedi matin, sous la prévention de tentative de meurtre, sur un nommé Edward Donellan; ces deux individus passaient la soirée ensemble lundi, quand tout-à-coup Carroll dit à son compagnon qu'il avait eu quelque difficulté avec un de ses parents et qu'il allait se venger sur lui; alors il tire un couteau de sa poche et frappe Donellan. Il paraît qu'il lui a donné neuf coups de couteau sur la tête et sur le cou. Carroll est emprisonné.

Riot aux élections.— John Doomath et William Connolly, ont été condamnés mardi matin, par le col. Ermatinger, le surintendant de police, à £5 d'amende chacun, pour avoir pris part à un riot aux élections de lundi. James McBride et Edward Jackson, deux autres arrêtés par M. David au quartier St. Laurent pour la même offense, ont été relâchés au bout de 24 heures de détention.

A une assemblée des paroissiens de Belœil, Saint-Marc et Saint-Antoine, tenue en la salle presbytériale de la paroisse de Belœil, le 25 février, 1847, pour organiser une société d'agriculture, dans cette moitié du comté de Verchères, située sur la rivière Richelieu, en conformité à l'acte de la 8e Victoria, chapitre 53, et ses amendemens passés en la 9e Victoria, chapitre 14 et 24, présidée par Prudent Malot, écuyer, (la dite assemblée ayant été ducement annoncée) les personnes ci-après nommées furent publiquement élus pour composer la dite société tel que voulu par la seconde section du dit acte :—

A. Vandandaigne, écr., président,
Côme Cartier, écr., vice-président,
Louis Taché, secrétaire,
A. Dumon, écr., trésorier.

Membres : — Alexis Préfontaine, Abraham Bernard, Jean-Bte. Malot, Antoine Provost, Cléophas Perrault, Charles Préfontaine, P. Beaudry, Romuald Ducharme, Calixte Durocher, Joseph Perrault, Amable Archambault, Jos. Marçan.

Et les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité :

Proposé par A. Vandendaige, écuyer, secondé par Côme Cartier, écuyer;

Que des remerciments soient votrés à M. le président pour l'habileté dont il a fait preuve en conduisent cette assemblée et la généreuse sympathie qui le distingue lorsqu'il s'agit de l'intérêt public.

Proposé par Côme Cartier, écuyer, secondé par M. Christophe Profontaine;

Que les procédés de cette assemblée soient publiés.

P. Malot J. P. près. de l'assemblée.
Louis Taché, secrétaire.

La *Gazette de Québec* du 25 ultimo, dit que les dépenses de la Grande-Bretagne pour ses colonies pendant l'année 1843 a été de £2,556,919 12s 2d sterling, et ses dépenses pour le Canada seulement de £525,226 15s 7d.

La "Société Bienveillante des Irlandais de Montréal" a voté la somme de $1,000 pour secourir les indigens d'Ecosse et d'Irlande. Pas une voix ne s'est élevée contre cet acte de générosité.

A une assemblée de citoyens de Québec tenue, il a été décidé d'établir une Caisse d'Epargne dans l'ancienne capitale.

Le télégraphe électrique d'Halifax a Québec. — Dans la chambre des communes de la Nouvelle-Ecosse, M. le procureur-général Johnston, par ordre de Son Excellence sir John Harvey, a déposé sur le bureau des dépêches relatives au télégraphe projeté, nous pourrions dire en voie d'exécution, entre Halifax et Québec. M. G.-R. Young, celui de tous les représentants de la Nouvelle-Ecosse qui s'est le plus occupé des communications par télégraphe electrique et par chemin de fer entre ces deux villes, a dit à cette occasion qu'il était persuadé qu'avant le mois d'août prochain le télégraphe serait en activité, non seulement d'Halifax à Québec, mais d'Halifax à Pictou.

Si la solution de continuité de Québec à Toronto était remplie comme elle le sera probablement, il y aurait donc alors une ligne continue de plus de 2000 milles de télégraphie presque instantanée d'Halifax à Boston, passant par Frédéricton, Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Hamilton, etc., en Canada, Buffalo, Albany, etc., dans les Etats-Unis, et arrivant à Boston avant les bâtiments à vapeur d'Europe qui auraient touché à Halifax. (*Canadien.*)

Suite funeste de l'intempérance.— Un homme du nom de J. M. Gauvin *alias* Louis-Denis Moisan, qui avait l'habitude de s'enivrer journellement, et qui est évidemment parti mardi de la ville dans cet état dégradant, lorsque la neige tombait avec le plus d'abondance, a été trouvé mort ainsi que son cheval dimanche matin à 7 heures, à trente pas de la demeure d'un cultivateur, aussi du nom de Gauvin, et à vingt arpens environ de sa propre demeure. Le cheval et la voiture ainsi que l'homme qui étaient à côté du chemin, étaient tellement recouverts de neige, qu'au moment où on les a trouvés gelés, on n'apercevait que l'extrémité supérieure du râtelier du traîneau à foin. Denis était debout, tenant dans sa main son front appuyé sur le râtelier de sa voiture; on l'avait vu sortir à minuit d'une auberge située à quelque distance du lieu où on l'a trouvé mort. Il laisse une femme et plusieurs enfans. N'est-ce pas là un texte fécond pour les apôtres de la tempérance, et un exemple frappant pour ceux qui se livrent au vice honteux de l'ivrognerie!

(*Journal de Québec.*)

Mexique.

Nous avons enfin reçu de l'armée des nouvelles plus intéressantes et plus complètes que nous n'en avons eu depuis longtemps. Elles apportent aux Etats-Unis, avec l'annonce d'un nouveau succès, des sujets de regrets et d'inquiétudes.

Une position importante, la passe connue sous le nom de Paso del Norte, à quelque distance de Chihuahua, est au pouvoir des troupes américaines qui l'ont conquise à la pointe d'une victoire. Cette fois, les vainqueurs font partie de l'armée du général Kearny et l'on suppose qu'ils sont sous le commendement du colonel Price. En se dirigeant de Santa Fé sur Chihuahua, ils trouvèrent au Paso del Norte un corps d'environ 1000 hommes dont 480 réguliers et le reste recruté dans les alentours. Ces troupes étaient commandées par un officier nommé Cuylti; mais il était malade, et avait été obligé de remettre le commandement à un nommé Vidal, homme sans talent militaire. (Ceci est la version des journaux mexicains.) Vidal, après avoir refusé une entrevue au chef des américains, fit charger par la cavalerie, forte de 500 hommes et à la tête de laquelle était un officier nommé Ponce. Celui-ci fut blessé au premier choc, et aussitôt les recrues se débandèrent, jetant le désordre dans tous les rangs et abandonnant dans leur fuite une des quatre pièces de canon qui composaient l'artillerie mexicaine. Vidal, loin de s'efforcer de les rallier, s'enfuit d'une seule traite jusqu'à Carrizal à 40 lieues du théâtre de la bataille. On ignore la perte de part et d'autre.

Les Américains, au nombre de 600 hommes de cavalerie, et 400 d'infanterie, prirent alors possession du Paso del Norte. Les correspondances de Tampico assurent même qu'ils ont pénétré et arboré le drapeau de l'Union dans Chihuahua. Il est certain que, maîtres de la seule position qui défendit la ville, ils n'éprouveront aucune difficulté à s'emparer de celle-ci: toutefois, les dernières dates de Mexico ne parlent encore que de la prise du Paso del Norte.

Mais, ainsi que nous l'avons dit, la joie de ce succès est troublée par divers incidents survenus sur d'autres points. Ainsi il est avéré que le lieutenant Ritchie, (qui est probablement un des parents de l'éditeur de l'*Union* de Washington,) expédié par le général Scott au général Taylor, n'a pu remplir sa mission. Le terrible *lazo* mexicain est venu l'arrêter dans sa route, entre Camargo et Monterey, et les dépêches dont il était porteur sont tombées entre les mains de l'ennemi. L'escorte de dix dragons qui l'accompagnait paraît avoir partagé son sort, bien qu'une correspondance assure qu'ils sont arrivés à Victoria. Mais indépendamment des circonstances qui ont pu l'accompagner, le fait même de la saisie des dépêches a une gravité toute particulière, en ce qu'elles contenaient, dit-on, les confidences les plus explicites du nouveau général-en-chef et le secret de tous ses plans.— On comprend, s'il en est ainsi, quel contre-temps la révélation de ces projets aux Mexicains pourrait apporter aux opérations qui se préparent en ce moment.

Plus loin, à trente milles en avant de Saltillo, un corps avancé de quatre-vingts cavaliers américains (des correspondances mexicaines disent huit cents et placent le théâtre de cet exploit près de Victoria) a été entouré par le général Minon et forcé de se rendre. Parmi les prisonniers figurent les majors Borland et Gaines et le capitaine C. M. Clay. C'est la seconde surprise qui fait tomber un parti considérable entre les mains des Mexicains. Cette double leçon et la mort du lieutenant Ritchie doivent être pour les américains un avis de se tenir à l'avenir sur leurs gardes. Le temps où ils pouvaient s'aventurer sur les routes avec autant de sécurité que dans l'intérieur des Etats-Unis est passé aujourd'hui. La guerre d'invasion peut, pendant un certain temps, ressembler à une promenade, lorsqu'on a affaire à une population abâtardie, mais tôt ou tard il faut que la lutte occulte et partielle de la nationalité contre l'étranger ait son tour.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

CORRESPONDANCES.

Révd. M. J. L. St. Hyacinthe. Votre lettre est parvenue; nous en profiterons pour l'avenir.

Dr. M. Ste. Anne La Pocatière, Reçue remise. Les Albums vous sont expédiées.

Dr. R. C. Beauharnais, Reçue remise au 1er janvier 1847.

Frs. C. Amharsburgh, C. W. Reçue remise.
Les R. P. O. Longueuil, do
H. J.-P. St. Athanase, do
J. Bte. P. Montarville, do
J. C. Terrebonne, do

Mdlle L. A. St. Léon. Les instituteurs ne paient que 15 schelings pour la *Revue* et l'*Album* en s'abonnant pour un an et payant d'avance.

Prix des Marches,

Montréal, 5 *Mars*, 1847.

DENRÉES Etc.	Livres	Sous	Livres	Sous
FARINE, par quintal,	15	0	18	0
GRAIN, Blé, B. C. meilleur 60 lbs.	6	0	7	10
Orge do	3	12	3	15
Avoine, do	2	8	2	15
Pois, do	4	10	5	8
Seigle, do	4	10	4	16
Blé Sarrasin,	3	0	3	12
Blé d'Inde,	2	6	3	4
Graine de Lin,	6	0	6	1
Fèves,	7	10	8	0
Patates,	3	12	3	18
BEURRE, frais, par lb.	0	22	0	24
Salé,	0	15	0	16
SAINDOUX, par lb.	0	14	0	15
SUIF, par lb.	0	12	0	13
LARD, *salé*, par livre	0	9	0	10
frais, do	0	7	0	8
VOLAILLE, Oies, par couple,	5	0	0	0
Dindes, do.	7	8	0	0
do jeunes,	6	0	0	0
Canards,	2	8	3	0
Poules,	2	4	2	10
Poulets,	2	3	0	0
Perdrix,	0	48	0	54
DIVERS ARTICLES.—				
Sucre d'érable	0	10	0	12
Miel,	0	10	0	12
Œufs par douzaine.	0	22	0	24
Bœuf ordinaire, par liv.	0	6	0	8
Roast beef, stakes, do.	0	10	0	12
Bœuf par 100 liv.	$3½		$5½	
Lard, do	$5½		$6	
POISSONS :—				
Morue par livre,	0	5	0	6
Saumon do	0	9	0	10
Harrengs par doz.	0	18	0	36
Maquereau do.	0	0	0	0
BOIS :—				
Erable, par corde,	$5½		$6	
Merisier, do	$5		$5	
Mêlée, do	$4½		$5	
Epinette, do	$4		$4½	
FOIN, par 100 bottes,	$5		$6	

PROVISIONS.	s.	D.	s.	D.
POTASSE. par quintal,				
PERLASSE, "				
FLEURS, superfine du Canada,—				
par quarts 196 lbs.	36	3	37	6
do fine,	33	0	35	6
do middlings	0	0	0	0
do pollards,	0	0	0	0
Blé-d'Inde,	0	0	0	0
d'Avoine, quarts 224	33	0	33	9
BŒUF, Prime Mess,—				
par quarts de 200 lbs.	50	0	52	6
Prime,	45	0	47	6
Prime Mess pr. tierces, 304 lbs.	0	0	80	0
LARD, Mess, par quarts 200 lbs	90	0	100	0
Prime Mess,	75	0	0	0
Prime,	65	0	0	0
Cargo,	0	0	0	0
FROMAGE AMERICAIN, par 100 lbs.	40	0	50	0

Naissances.

En cette ville, le 5 du courant, la dame de M. George Chartrain, Typographe, a mis au monde un fils.

En cette ville, le 22 février, Mme. J. L. Tétu a mis au monde une fille.

A St. Césaire, le 1er. mars courant, la Dame de P. C. Plamondon, écr., N. P., a mis au monde une fille.

Au Village-d'Industrie, le 3 du courant, la Dame de Gaspard Tarrieu de Lanaudière, écr., co-seigneur de Lavaltrie à mis au monde un fils.

Deces.

A St. Césaire, le 17 février dernier, Dame Marguerite Bertrand, épouse de F. X. Dansereau, écr., âgée de 45 ans, après une maladie cruelle, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne; elle est très regrettée d'un grand nombre d'amis et des pauvres particulièrement.

A St. Ours, le 15 février, Thérèse Houl, épouse de M. Jos. Godard, à l'âge avancé de 102 ans et 4 mois. La veille de sa mort elle put filer de la laine pendant l'espace de huit heures.

Au même lieu, le 18 du même mois, le capitaine Paul Lamoureux, à l'âge aussi avancé de 90 ans et dix mois. Aussi courageux à l'heure de sa mort qu'il le fut sur le champ de bataille en 1812, il vit approcher le moment fatal sans crainte et avec résignation. Il ne manqua pas à cette heure du consolant espoir qui accompagne le départ du juste.

ASSOCIATION

ST.-JEAN-BAPTISTE.

Assemblée Génerale.

L'ASSEMBLÉE Génerale et Trimistrielle des Membres de l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal aura lieu, en vertu de la 23e section des Réglements, LUNDI soir, 8 mars courant. à 7 heures précises, dans l'un des magasins de Joseph Boulanget, écuyer, rue Notre-Dame.

LUDGER DUVERNAY,
5 mars 1847. Commissaire-Ordonnateur.

ALOUER

Possession au Premier Mai.

DEUX superbes MAGASINS avec LOGEMENTS sur la belle rue St. Charles, No 3, maintenant connu sous le nom de Place Jacques Quartier, avec Cour spacieuse. Bâtiments, &c. Un long Bail sera donné si on le désire.

Pour plus amples informations s'adresser, à
RIVET & BERIAU.
4 mars.

TOUT Personnes endettées envers la Succession de feue Dame CATHERINE CHAUSSEGROS DE LÉRY, veuve de feu l'hon. Jacques Philippe Saveuse De Beaujeu sont requises de payer au soussigné à l'Hotel Donegana, Rue Notre-Dame, ce quelles doivent; et toutes celles à qui la dite succession peut devoir sont priés de présenter leurs comptes aussi au Soussigné ou à D. E. Papineau, N. P. rue Notre-Dame No. 164.

SAVEUSE DE BEAUJEU,
Exécuteur Testamentaire.
5 mars 1847.

MELASSE.

60 TONNES DE MELASSE de qualité supérieure, à rendre par.
MATHEWSON & SINCLAIR.
26 fév.

VENTES PAR LE SHERIF.

MOIS DE MARS, 1847.

Dame ve. de Beaujeu, vs. Jacques Nérou. Une terre à St. Polycarpe, côte St. Thomas, No. 10. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 10 heures.

Do. vs. Paul Darveau.—Deux terres, à St. Polycarpe, No. 29 et 12, côte St. André et St. Antoine. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 1 heures.

Do. vs. Charles Garant.—Deux terres, St. Polycarpe, Nos. 11 et 6, côté St. Antoine. Vente à St. Polycarpe, le 15, à 11 heures.

Do. vs. J. Bte. D'Aoust.—Une terre, St. Polycarpe, côte des Anges, No. 3. Vente à St. Polycarpe, le 16, à 2 heures.

Dame Luce Chabot, vs. Pierre Blanchet.—Une terre, la Présentation, rang des soixantes. Vente à la Présentation, le 15, à 10 heures.

L'hon. Jos. Masson et al. vs. Norbert Brodeur.—Une terre, St. Pie, sur la rivière Yamaska. Vente à St. Pie, le 15, à 10 heures.

John Molson et al vs. John Dyde.—Moitié d'un terrain, de 114 pieds sur 186, rue du collége. Vente au bureau du shérif, le 29, à 1 heure.

Joseph Donagani vs. François Dufresne.—Un terrain avec maison, rue Ste. Marie, faubourg Québec. Vente au bureau du shérif, le 29, à 10 heures.

F. X. Beaudry, vs. George Smart.—Deux terrains et maisons, Nos. 59 et 60, chemin Papineau. Vente au bureau du shérif, le 29, à 11 heures.

Dame ve de Beaujeu, vs. Bernard O'Reilly.—Une terre, No. 11, St. Polycarpe, rivière au Beaudet. Vente à St. Polycarpe, le 29, à 10 heures.

Léonard Bonneau, vs. Joseph Brosseau.—Une terre, St. Jacques le Mineur. Vente à St. Jacques le Mineur, le 29, à 10 heures.

Etienne Lacaille, vs Urbain Lacaille.—Une terre, sur la ligne de Boucherville et Varennes. Vente à Boucherville, le 29, à 10 heures.

Edw Carter, vs Dame ve Tweddle.—Un terrain, bourg de Sorel, rue St. George. Vente à Sorel, le 29, à 10 heures.

C C Johnson, vs Olivier Proulx—Une terre, No 21, Argenteuil, établissement ouest. Vente à St André, le 29, à 10 heures.

L'hon Ross Cuthbert, vs Honoré Lavoie—Une terre, St Thomas, rivière St Jacques. Vente à St Thomas, le 29, à 10 heures.

Thomas Kains, vs Henry Atkinson—Un terrain, No 9, Village de Grenville. Vente au bureau du shérif, le 30, à 11 heures.

Pierre Lefebvre, vs P F Charpentier—Un terrain, No. 37, Ste Martine. Vente à Ste Martine, le 29, à 10 heures.

Dame ve Hallowell, vs Dame Duncan McIntyre—Un terrain, Tanneries de la côte St Pierre, près de Montréal. Vente au bureau du shérif, le 30, à 10 heures.

LA BANQUE DU PEUPLE.

Rapport de balance moyen du Passif et de l'Actif de la Banque du Peuple, depuis le 1er Septembre 1846, au 1er Mars 1847.

Passif.	30 Septembre, 1846.	31 Octobre, 1846.	30 Novembre, 1846.	31 Décembre, 1846.	31 Janvier, 1847.	28 Février, 1847.
Billets promissoires en circulation ne portant pas intérêt,	92584 0 0	94736 0 0	95568 0 0	88898 0 0	87827 0 0	93564 0 0
Lettres de change en circulation ne portant pas intérêt,	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0
Lettres et billets en circulation portant intérêt,	12842 2 7	13869 9 10	14980 14 7	16732 12 8	16658 12 11	20614 5 7
Balances dûes aux autres banques,	25941 14 5	35231 15 0	32953 13 5	44117 0 7	43351 13 9	46357 0 3
Argent déposé ne portant pas intérêt,	51443 11 1	45106 3 1	44117 0 7			
Argent déposé portant intérêt,						
Montant moyen de passif, £	182864 8 1	189236 8 8	186319 8 7	167606 13 0	174104 3 1	180832 7 5
Actif.						
Monnaies et lingots,	17723 0 5	16187 6 1	19039 9 9	19737 5 8	20256 4 2	19164 16 11
Propriétés foncières,	983 14 6	983 14 6	983 14 6	983 14 6	983 14 6	984 1 10
Effets du gouvernement,	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0
Billets promissoires des autres banques,	5969 10 7	7182 16 0	5328 18 0	5453 7 6	5182 19 2	6709 1 8
Balances dûes par les autres banques,	3947 11 5	5762 10 3	3841 2 8	1445 4 6	1742 14 1	4047 10 4
Billets escomptés, ou autres créances dûes à la banque et qui ne sont pas incluses ci-dessus,						
Montant moyen de l'Actif, £	348087 10 6	343255 18 7	312897 17 9	327490 18 9	335185 9 11	340711 15 5
Banque du Peuple, Montréal, 1 Mars, 1847.	374711 7 5	373312 5 5	372101 2 8	355110 10 10	363391 1 10	371627 6 2

B. H. LEMOINE, Caissier.

AVIS Public est donné par les présentes, qu'une application sera faite au Parlement Provincial, durant sa prochaine session, (ou à la suivante si les délais se trouvaient insuffisans) aux fins d'obtenir un Acte pour incorporer les soussignés et autres, pour construire un chemin à Rails dans les paroisses de Lavaltrie, St. Paul et St. Charles Borromée, depuis le fleuve St. Laurent jusqu'à la Rivière de l'Assomption, en suivant la ligne qui, sépare les seigneuries de Lavaltrie et de Lanoraye dans le district de Montréal.

Bmy. JOLIETTE,
PETER C. LOEDEL,
Edd. SCALLON,
GASPARD DELANAUDIERE.
Village d'Industrie, le 1er février 1847.

A LOUER

Et Possession au 1er Mai.

UNE VOUTE ou MAGASIN convenable pour le commerce en Gros, faisant face sur la rue St. Paul et la rue des Commissaires, au No. 124 de la rue St. Paul.

S'adresser à la porte voisine à
F. & J. LECLAIRE.
19 fév.

A LOUER,

UN Superbe Magasin situé sur la rue des Commissaires près le Marché Bonsecour de 30 pieds de front avec caves de la grandeur, de deux Maisons communiquant au magasin, possession immédiate ou premier mai prochain.

S'adresser à
F. X. BRAZEAU,
9 février. Rue St. Paul No. 102 1/2